



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la culture SeCu
Amt für Kultur KA

Rue Frédéric-Chaillet 11, CH-1700 Fribourg
T +41 26 305 12 81
fribourg-culture@fr.ch, www.fr.ch/secu

Assises des musiques actuelles dans le canton de Fribourg : synthèse de la rencontre

Musiques actuelles : une mission d'intérêt public ? Comment définir, valoriser et soutenir des prestations pour la collectivité.

Date : 10 janvier 2026, 14h-18, puis apéritif en musique avec les élèves du Conservatoire en classe de musiques actuelles
Lieu : Conservatoire de Fribourg
Modération : Valentin Brügger, RadioFr
Organisation : Service de la culture de l'Etat de Fribourg en collaboration avec l'Association K / Verein C et SIMNOVA Experiences



Photographies : Etienne Francey

1. Résumé

Le samedi 10 janvier 2026, le Service de la culture de l'Etat de Fribourg (SeCu) en collaboration avec l'Association K Verein C a réuni près de 80 participant-e-s représentant les musiques actuelles (clubs, festivals, artistes, institutions) ainsi que les collectivités publiques (responsables politiques et délégué-e-s culturel-le-s) pour les premières Assises des musiques actuelles dans le canton de Fribourg. Placée sous le thème « musiques actuelles : une mission d'intérêt public ? », cette rencontre visait à engager une réflexion commune sur le rôle, les prestations, les besoins et les responsabilités partagées du secteur. Les organisateurs regrettent toutefois la non-participation de MusikActuelle, la faitière des musiciennes et musiciens de la branche.

En amont de l'événement, des représentant-e-s des différentes branches professionnelles et des associations faitières cantonales, ainsi que des collectivités publiques, ont été associé-e-s à l'élaboration du programme. Parmi les nombreux enjeux ressortis d'un sondage préparatoire, le groupe de travail a choisi de concentrer ces Assises sur les lieux de diffusion, leurs missions d'intérêt public et les relations qu'ils entretiennent avec les artistes locaux, en particulier leur rôle dans les différentes étapes du parcours artistique.

Le canton de Fribourg possède un écosystème riche et dynamique dans les musiques actuelles, composé de salles de concert, festivals, écoles, artistes et structures d'accompagnement. Ce secteur assume un rôle culturel, social et économique essentiel. Pourtant, il traverse aujourd'hui une période de fragilité marquée par des modèles économiques sous tension, des exigences administratives croissantes, une précarisation des emplois et des changements dans les habitudes du public, et des jeunes en particulier. Les discussions ont permis d'identifier clairement les prestations d'intérêt public réalisées par le secteur et les besoins prioritaires pour renforcer sa durabilité.

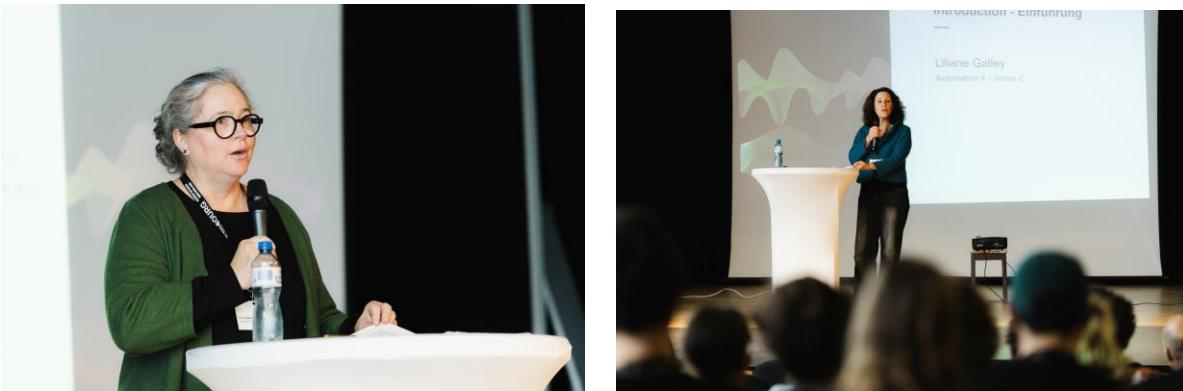
En effet, les acteurs des musiques actuelles remplissent un ensemble de prestations d'intérêt public qui dépassent la diffusion de concerts. Au niveau culturel, ils soutiennent la création musicale, accompagnent les artistes et garantissent une offre culturelle diversifiée, ouverte à la découverte et à l'émergence locale. Ils développent et mettent à disposition une expertise sur la scène artistique et structurent l'écosystème. Au niveau social, ils créent des espaces de rencontre, favorisent la participation des jeunes, mobilisent les publics et bénévoles, renforcent la cohésion sociale et contribuent à la santé et au bien-être en proposant des cadres sûrs et inclusifs. Au niveau économique, ils stimulent l'attractivité territoriale, génèrent des retombées économiques locales, créent des emplois et offrent des premières expériences professionnelles. Ensemble, ces missions contribuent à la vitalité culturelle, sociale et économique du canton.

Ce secteur remplit clairement des missions d'intérêt public que le marché ne peut financer seul. Conscientes de ces besoins et enjeux, les collectivités publiques expriment une volonté commune d'améliorer la situation, en travaillant en concertation à une optimisation des modèles de soutien, à une plus grande coordination et en clarifiant les missions déjà assumées. Ces évolutions devront s'inscrire de manière réaliste dans le contexte tendu des finances publiques, afin de soutenir durablement l'écosystème.

Le SeCu a résumé les différentes interventions et discussions dans la présente synthèse. Les supports de présentation des intervenant-e-s sont disponibles en annexe. Toute suggestion pour compléter cette synthèse peut être adressée à fribourg-culture@fr.ch. Le SeCu remercie chaleureusement tous-tes les participant-e-s ainsi que les personnes impliquées dans la préparation et l'organisation de ces Assises.

2. Introduction

Sylvie Bonvin-Sansonnens, Conseillère d'Etat et Directrice DFAC et Liliane Galley, députée au Grand Conseil et Présidente de l'Association K Verein C, introduisent la journée en rappelant son contexte et ses objectifs (voir résumé au point 1).



Les participant-e-s dans la salle sont invité-e-s à contribuer à un nuage de mots en direct en répondant à la question « quelles sont vos attentes pour cette rencontre ? ». Echanges, argent et collaboration ressortent parmi les termes les plus cités.



3. Contributions thématiques

3.1. Enjeux, besoins actuels et évolutions récentes dans les modèles d'affaires des clubs en Suisse

Anya della Croce, coordinatrice romande de Petzi

Les clubs et lieux de musiques actuelles en Suisse fonctionnent sur des modèles économiques très fragiles, caractérisés par un autofinancement très élevé (70 à 100%), reposant principalement sur la billetterie et les recettes de bar. Cette situation exerce une forte pression sur les équipes, souvent réduites, précarisées et majoritairement à temps partiel, avec une dépendance directe au taux de remplissage.

Parallèlement, les structures se professionnalisent et font face à une complexification croissante des exigences administratives et juridiques, entraînant une charge administrative lourde, difficilement soutenable pour de petites équipes. Plusieurs évolutions réglementaires (tabac, alcool) ont généré des manques à gagner non compensés.

Evolutions récentes et fragilités structurelles

Le secteur est marqué par une concentration accrue du marché de l'industrie musicale, créant un déséquilibre entre grands acteurs et lieux indépendants. Les clubs subissent une concurrence renforcée des grands concerts et des grands centres urbains, au détriment des scènes locales.

La crise du COVID a accentué des tendances déjà existantes : baisse de la fréquentation, changements durables des habitudes de sortie et écarts générationnels dans les pratiques culturelles.

Pistes et besoins identifiés

Les échanges convergent vers la nécessité de réinterroger le modèle sans le réinventer, en l'adaptant aux réalités actuelles. Cela implique :

- > Une évolution des soutiens publics, en privilégiant le soutien au fonctionnement plutôt qu'aux projets
- > une vision à long terme, avec des financements stables, lisibles et simplifiés
- > une meilleure répartition des ressources et la création de nouveaux flux financiers pour l'ensemble de l'écosystème
- > un soutien politique affirmé, au-delà des seuls aspects financiers



Les clubs de musiques actuelles remplissent des missions culturelles et territoriales essentielles, mais leurs modèles d'affaires ne sont aujourd'hui plus alignés avec les réalités économiques et politiques. L'enjeu principal réside dans une adaptation des cadres de soutien afin d'assurer la pérennité du secteur, dans une logique de responsabilité collective entre acteurs culturels et pouvoirs publics.

3.2. Situation des clubs dans le canton de Fribourg. Défis, perspectives pour développer un projet culturel tout en maîtrisant son modèle d'affaires

Marion Rime, Service de la culture, Etat de Fribourg

Avec les apports de Léa Romanens (Fri-Son), Julia Zellweger (Nouveau Monde), Loyse Cornuz (Ebullition), Patrick Boschung (Bad Bonn), Walter Rugo (La Spirale)

L'analyse réalisée pour les cinq principales salles de musiques actuelles du canton — Fri-Son, Nouveau Monde, Ebullition, La Spirale et le Bad Bonn — permet de mieux comprendre la réalité de leur fonctionnement entre 2019 et 2024 (années 2020-2021 COVID exclues). Ensemble, ces



institutions génèrent un chiffre d'affaires annuel de 4,5 millions de francs et ont comptabilisé 84'000 entrées en 2024, témoignant de l'importance du secteur pour le territoire. Les données montrent toutefois une grande diversité de modèles économiques et une stabilité apparente qui s'explique par une gestion rigoureuse et l'impossibilité de dégager des marges permettant la prise de risque artistique. Les budgets observés (entre 400 000 et 1,7 million) révèlent un équilibre constant entre charges et produits, sans réserve pour absorber les aléas.

Les sources de financement varient sensiblement entre les salles : certaines dépendent davantage de la billetterie, d'autres du bar ou du sponsoring. Les subventions publiques et para-publiques, relativement stables grâce notamment à la Loterie romande, ne couvrent pas les charges fixes dans plusieurs lieux. La baisse marquée des revenus de bar depuis 2019 — phénomène général — fragilise encore ces modèles, tandis que les politiques de prix et d'accès diffèrent fortement d'un lieu à l'autre.

Du côté des charges, les profils varient selon l'identité des salles : certaines concentrent leurs dépenses sur les salaires liés à une ouverture régulière ou l'organisation d'un festival, d'autres sur les cachets artistiques selon leur concept de programmation, leur positionnement, ou leur mission. Malgré une hausse générale des coûts (énergie, loyers, cachets), les charges fixes apparaissent étonnamment stables, signe d'un effort constant pour maîtriser chaque poste et compenser les baisses de recettes. Interrogées sur l'année 2025 et les perspectives 2026, les équipes décrivent une belle année au niveau des entrées 2025, mais une situation financière toujours tendue: fréquentation stagnante, perte de revenus des bars, difficulté à augmenter les salaires et les cachets, et subventions inchangées.

4. Table ronde : regard sur les parcours d'artistes fribourgeois-e-s. Quel moment du parcours touche à l'intérêt public ?

Modération par Valentin Brügger, avec Yvan Jaquemet (HEMU), Pascal Vonlanthen (La Gustav), Albane Dunand (FCMA), Guillaume Dietrich (Muddy Monk), Rebecca Solari et Pascal Stoll (Crème Solaire)

La table ronde a mis en lumière les différentes étapes du parcours artistique et les formes de soutien existantes, de la formation à la professionnalisation, ainsi que leurs limites.

La Haute Ecole de Musique (HEMU) s'adresse à des musicien-ne-s et chanteur-euses et à des profils créatifs (y compris création à base de logiciels et instruments numériques). Elle vise la maîtrise de l'instrument, la créativité et la structuration de projets artistiques, en lien notamment avec la FCMA (communication, gestion de projet). A la sortie, les étudiant-e-s, une trentaine, doivent avoir un projet artistique, dans un contexte de marché déjà saturé.

La Gustav se positionne comme une alternative complémentaire : pas une école ni une formation, mais un espace d'expérimentation accessible, ouvert à des jeunes parfois autodidactes, sans exigence d'excellence, motivant à l'exploration et l'originalité.

La FCMA intervient à un moment où les artistes sortent du stade de l'émergence, ou sont confirmés, et disposent d'un certain rayonnement. Les soutiens (résidences, Musique+, Iceberg, Cohorte, etc.) touchent à l'accompagnement, la mutualisation et l'exportation, jugée nécessaire en Suisse romande. Un enjeu central relevé : cesser de penser qu'on peut faire de grandes choses avec peu de moyens, car les postes de production, la promotion et les studios impliquent de réels coûts.



Les témoignages des trois artistes présent-e-s convergent : malgré des tournées, des salles importantes, des festivals et des soutiens publics, il reste très difficile d'en vivre, souvent en dessous du seuil de pauvreté. Les aides sont jugées ponctuelles, utiles pour le lancement ou pour alléger une période, mais insuffisantes sur le long terme. La nécessité, mais aussi la difficulté, de pouvoir se consacrer à un moment à 100% sur la création dans sa carrière artistique est fortement soulignée. Enfin, le rôle des salles apparaît comme central : premières expériences live, résidences de création, réseau et conseils. Les clubs constituent des lieux déterminants dans les parcours.

5. Définir les prestations d'intérêt public dans les musiques actuelles

5.1 Lausanne, développement d'un modèle de conventions culturelles pour reconnaître et soutenir les prestations d'intérêt public des acteur-trices des musiques actuelles

Tom Guex, adjoint aux musiques actuelles et nouveaux médias à la Ville de Lausanne



La présentation a porté sur le développement d'un modèle de soutien fondé sur les études participatives, visant à reconnaître les prestations d'intérêt public des acteur-trices des musiques actuelles. L'approche repose sur une combinaison de soutiens financiers et non financiers (argent, locaux de répétition, espaces de travail), une simplification des démarches, plus de flexibilité, la prise en compte de l'entrepreneuriat culturel, la mutualisation des ressources et le travail transversal au sein de l'administration communale.

La Ville de Lausanne distingue des soutiens ponctuels (création, diffusion, quick cash pour la relève, aide à la production artistique, soutiens aux manifestations) et des soutiens pluriannuels destinés aux artistes, permettant de prendre du temps et d'engager des collaborations. Des soutiens

spécifiques concernent également les labels, les festivals et les salles de concert, sous forme de soutiens financiers ou de mise à disposition de locaux.

Un élément central du dispositif est le recours aux conventions de subventionnement (3 ou 4 ans) pour les entités dès 100'000.- de budget, intégrant un cadre global avec notamment un salaire minimum exigé, des cotisations LPP, des missions confiées par la collectivité publique, un projet sur la durée et une évaluation annuelle, appuyée par des indicateurs.

Les prochaines étapes du développement toucheront à la mise en place de conventions tripartites avec le canton de Vaud et l'intégration d'un cachet minimum par artiste sur scène. La politique culturelle vise globalement moins d'appels à projets, plus de stabilité et une adaptation à la réalité des artistes.

5.2 Fribourg, vers une politique culturelle concertée des collectivités publiques et un missionnement des musiques actuelles. Contexte actuel et perspectives

Mélanie Rouiller, Cheffe du Service de la culture de la Ville de Bulle et Juan Diaz, Chef du Service de la culture de la Ville de Fribourg

Les deux villes partagent une préoccupation face à la situation et la volonté de renforcer une politique culturelle concertée autour des musiques actuelles.

A Bulle, la Ville met à disposition, depuis 2024, des locaux pour l'association Réservoir via une convention, afin de favoriser les échanges et les collaborations, notamment avec Ebullition, partenaire central de la Ville. Le fort soutien de la population lors de l'appel aux dons 2024 confirme le rôle régional d'Ebullition. La Ville s'inscrit dans les premières étapes de création et de découvertes des artistes (Bulle en couleurs, Francomanias, Fête de la Musique, Festival Altitude), la suite du parcours étant liée à la LEAC et à Option Gruyère.

A la Ville de Fribourg, en lien avec Coriolis et l'Agglo, une phase de réaménagement ouvre des perspectives à long terme. Les priorités portent sur le manque de locaux, le soutien à La Gustav, la réaffectation de bâtiments, ainsi que des soutiens aux albums, clips vidéo promotionnels et bourses de recherche en partenariat avec les acteur-trice-s culturel-le-s.



6. Ateliers

Les participant-e-s ont pu choisir et prendre part à deux ateliers de 25 minutes chacun. Une restitution des échanges a été proposée par les animateurs-trices des ateliers.

ATELIER 1

Valoriser les missions d'intérêt public réalisées par les clubs et festivals

Acteurs d'intérêt public, clubs et festivals favorisent l'émergence artistique, la formation, l'intégration et la diversité culturelle. L'atelier questionne la valorisation de ces missions dans les conventions avec les collectivités. *Modération : Philippe Trinchan (Chef de Service de la culture de l'Etat de Fribourg – 1er groupe), Juan Diaz (Chef de Service de la culture de la ville de Fribourg – 2ème groupe) Anya Della Croce (PETZI).*

Les participant-e-s ont classé les prestations d'intérêt public en quatre grands domaines, assortis de besoins concrets à prendre en compte par les collectivités.

A. Prestations culturelles

Clubs et festivals occupent une place centrale dans l'écosystème culturel. Ils :

- > offrent aux artistes des lieux de création et d'expérimentation ;
- > enrichissent la diversité de l'offre culturelle et favorisent la découverte de nouveaux groupes et répertoires musicaux ;
- > soutiennent la scène locale, notamment la relève, grâce à un accompagnement professionnel et à des infrastructures adaptées.

Besoins identifiés

- > création d'un fonds de compensation permettant d'atteindre les cachets et honoraires recommandés par la branche
- > augmentation des moyens destinés aux résidences de création live
- > soutien financier accru pour les processus de création



B. Prestations sociales et sociétales

Les clubs et festivals jouent un rôle important dans la cohésion sociale. Ils :

- > favorisent la rencontre entre générations et communautés ;
- > encouragent la participation des jeunes à la vie culturelle et régionale ;
- > offrent des espaces de réflexion critique et de débat démocratique via l'art ;
- > contribuent activement au lien social et à l'intégration ;
- > promeuvent la diversité et l'accessibilité culturelle ;
- > participent à la prévention et au bien-être, notamment en matière de santé mentale.

Besoins identifiés

- > mise en place de conventions de prestations spécifiques, stables et durables avec les services responsables de la cohésion sociale cantonaux, communaux et régionaux afin d'ancrer et de soutenir ces missions non strictement culturelles.

C. Prestations économiques et touristiques

Les structures musicales constituent également un moteur pour l'économie locale. Elles :

- > renforcent l'attractivité et le dynamisme d'un territoire ;
- > soutiennent l'activité des hôtels, commerces et entreprises partenaires ;
- > génèrent des emplois directs et indirects ;
- > contribuent à la formation professionnelle et offrent des premières expériences de travail.

Besoins identifiés:

- > amélioration des conditions salariales, encore souvent précaires ;

- > meilleure sensibilisation aux parcours professionnels du secteur ;
 - > renforcement de l'accompagnement en gestion d'entreprise pour les organisateurs.
-

D. Autres enjeux transversaux

Les participant·e·s ont également identifié des besoins structurels plus larges :

- > renforcer la structuration fédérale et le travail de plaidoyer pour les musiques actuelles ;
- > créer un fonds cantonal commun dédié aux musiques actuelles ;
- > mieux accompagner les clubs et festivals dans l'administration et le montage financier ;
- > améliorer la reconnaissance du statut professionnel, notamment de l'intermittence ;
- > mutualiser et structurer la gestion du matériel, idéalement via un bureau cantonal ;
- > faciliter l'accès à des espaces publicitaires gratuits mis à disposition par les autorités.

L'atelier met en évidence la richesse des missions assumées par les clubs et festivals, bien au-delà du seul divertissement. Leur rôle culturel, social, économique et éducatif justifie une meilleure prise en compte dans les conventions et dans les politiques publiques, via des outils financiers adaptés, des partenariats transversaux renforcés et une reconnaissance structurelle accrue.



ATELIER 2

Identifier le rôle et les besoins des clubs et festivals dans le parcours des artistes
Incubateurs de la création musicale, clubs et festivals jouent un rôle essentiel dans le parcours des artistes en offrant résidences et accompagnement de carrière. L'atelier explore leur rôle clé et les moyens nécessaires pour continuer à soutenir l'écosystème musical. *Moderation : Thierry Jaccard (Chargé de projet Pôle Suisse, DOCKS Fondation FMA), Albane Dunand (Directrice FCMA)*

L'atelier s'est penché sur le modèle du **programme PROXIMA – Pôle Suisse**, développé par les **DOCKS (Lausanne)**. Ce dispositif accompagne chaque année **quatre artistes émergent-e-s** durant **dix mois**, en leur offrant un suivi individualisé au moment clé où ils passent souvent du statut d'amateur à celui de professionnel. Les artistes passés par le programme sont ensuite régulièrement

engagés et rémunérés pour accompagner la nouvelle volée, renforçant ainsi la professionnalisation du secteur. Le programme détaillé est présenté dans les diapositives en annexe.

Des programmes similaires existent ailleurs en Suisse romande (Voix de Fête – Genève, Salto – Valais, Case à Chocs – Neuchâtel). L'atelier s'est intéressé à ce que pourrait représenter un dispositif équivalent dans le canton de Fribourg.

Les participant-e-s ont identifié plusieurs missions clés que les clubs remplissent déjà dans l'accompagnement des artistes locaux :

- > Offrir un **lieu de diffusion** pour la création musicale actuelle ;
- > **Expertise et rôle de pôle de compétences** : Constituer une **référence locale** pour l'écosystème musical : connaissance du terrain, repérage des talents, compréhension des tendances ;
- > Servir d'**interlocuteur spécialisé** pour les collectivités publiques dans l'analyse et l'évaluation des besoins du secteur ;
- > Répondre aux nombreuses sollicitations des artistes en offrant du **conseil**, du **coaching** et un soutien informel mais essentiel ;
- > Mettre à disposition temps, réseaux et infrastructures ;
- > Sensibiliser le public à la **musique live interprétée par des artistes vivants**, face à la montée des productions générées par IA.

Conditions nécessaires pour un programme fribourgeois

Mettre en place un dispositif d'accompagnement exige **du temps, du personnel et des moyens dédiés**, que les clubs ne peuvent pas fournir dans le contexte économique actuel. Un **soutien spécifique** serait donc indispensable.

Étant donné l'organisation du paysage culturel fribourgeois, une solution efficace serait la **mutualisation** : créer un **pôle de coordination commun** aux clubs, chargé d'identifier les besoins des artistes et de répartir les projets vers le lieu le plus adapté, plutôt que de centraliser l'accompagnement dans une seule salle.

L'atelier 2 a confirmé qu'un programme fribourgeois inspiré du modèle PROXIMA aurait une réelle utilité pour les artistes en transition vers le professionnalisme. Toutefois, sa mise en œuvre nécessite :

- > un **soutien structurel fort** de la part des collectivités ;
- > une **organisation mutualisée entre clubs**, adaptée à l'écosystème fribourgeois ;
- > la reconnaissance du rôle crucial des clubs en tant que **pôles d'expertise, de diffusion et d'accompagnement**.



ATELIER 3

Comprendre les besoins des publics et les changements sociétaux

Les publics changent, leurs attentes et comportements évoluent avec la société. Cet atelier propose d'analyser ces transformations pour mieux comprendre leurs besoins et pouvoir s'y adapter. *Modération : Loïc Riom (Postdoc à la Faculté des sciences sociales et politiques à l'Université de Lausanne)*

Une synthèse plus détaillée avec des sources pour aller plus loin est disponible dans les annexes.

Les données récentes (OFS) montrent une baisse générale de la fréquentation des concerts (tous domaines confondus) entre 2019 et 2024, à l'exception notable des festivals qui attirent toujours plus de monde. Les musiques actuelles font exception et résistent mieux que la musique classique ou folklorique, et la fréquentation des concerts est désormais une pratique intergénérationnelle.

Les principaux freins évoqués sont le coût des sorties, l'éloignement géographique des salles et le sentiment d'insécurité. La hausse des prix des concerts pousse les publics à privilégier les grands concerts jugés comme « incontournables », tandis que les changements de mobilité, notamment la baisse du permis de conduire chez les jeunes, compliquent l'accès aux lieux. La numérisation renforce le rôle des réseaux sociaux, mais la communication en ligne est coûteuse et chronophage (travail avec des influenceurs-ceuses), ce qui fragilise les structures indépendantes. À cela s'ajoute un contexte médiatique en mutation, où les espaces dédiés au journalisme musical se raréfient, rendant plus difficile la visibilité des artistes et des structures.

Les participant-e-s soulignent l'importance de valoriser l'écoute collective, de produire des contenus originaux et rappellent que le bouche-à-oreille reste un levier puissant. L'implication des publics, en particulier des jeunes, apparaît essentielle pour renforcer l'ancrage local, avec des initiatives comme des repas avec les artistes, des collaborations scolaires ou des dispositifs facilitant la venue des parents. La participation des publics à la programmation est également perçue comme un moyen de renouveler les audiences. Le rôle des salles évolue vers davantage de collaboration avec les associations et acteurs locaux existants pour ouvrir les lieux à d'autres publics. Les formats de concerts pourraient intégrer davantage de convivialité, de flexibilité et de diversité, notamment via des lieux alternatifs ou des horaires adaptés. Enfin, la sécurité et la prévention des violences sexistes et sexuelles constituent un enjeu central, nécessitant des moyens, du temps et des collaborations avec les institutions publiques.

Toutefois, les participant-e-s ont également souligné un manque général de temps au sein des structures, ce qui constitue un frein important à la mise en œuvre de ces dynamiques participatives. Ces discussions sont l'occasion de repenser le rôle des structures, de leur donner les moyens nécessaires, et d'éviter d'ajouter de nouvelles attentes sans ressources pour y répondre.



7. Conclusion

Sous forme de discussion entre Valentin Brügger et Philippe Trinchan, chef du Service de la culture de l'Etat de Fribourg

Retour à la question de départ. Musiques actuelles : une mission d'intérêt public ? Les présentations et discussions qui se sont déroulées cet après-midi confirment que les acteurs et actrices des musiques actuelles fournissent de nombreuses prestations d'intérêt public. Celles-ci ont été identifiées collectivement et pourront être valorisées auprès des politiques des différents secteurs concernés.

Comment mieux les soutenir ? On constate un grand dynamisme du milieu des musiques actuelles, qui se développe dans un contexte financier marqué par une stabilité budgétaire des collectivités publiques. Des aménagements à l'intérieur des budgets publics sont à trouver pour mieux répondre aux enjeux majeurs et aux prestations réalisées qui ne sont pas finançables par le secteur privé. À l'avenir, il conviendra de soutenir ces acteurs de manière cohérente et coordonnée entre les collectivités publiques et secteurs d'activité. Nous allons nous y atteler dès maintenant.

8. Remerciements

Le Service de la culture adresse ses sincères remerciements aux personnes et institutions qui ont rendu possible cette journée, en particulier l'Association K Verein C, la Loterie romande, le Conservatoire de Fribourg, SIMNOVA Experiences, Valentin Brügger, les intervenant-e-s de la journée, la Conférence des délégué-e-s culturel-le-s fribourgeois, les High Five et le GT.

9. Annexes

Le support de présentation général en annexe contient les diapositives de PETZI, Service de la culture, Ville de Lausanne, Les DOCKS. Vous retrouvez également la synthèse et documentation de Loïc Riom et le tableau récapitulatif des dispositifs de soutien existants.

